



Profession de foi CGT Finances Publiques 29 Élections CAPL 20 octobre 2011

La fusion de la DGI et de la DGCP a été imposée par le président de la république comme emblème de la RGPP. La CGT n'a pas cautionné ce choix. Elle œuvre donc au quotidien pour que les droits et garanties des agents soient préservés voire améliorés.

Dans le cadre des premières élections communes de la DGFIP, la CGT a la volonté d'être au plus près de la réalité quotidienne de tous les agents.

Pour cela, les candidats de la CGT sont :

- des agents des deux filières représentant les différents services de la DDFiP ;
- des collègues réellement présents dans leurs services ;
- des élus sortants qui ont l'expérience des règles de gestion des deux filières ;
- de jeunes militants motivés pour intégrer nos équipes ;

- des candidates en proportion de la féminisation de la DDFiP.

Les élu-e-s de la CGT s'attachent en permanence à conjuguer la défense individuelle et le respect des garanties collectives. Les revendications doivent servir de support à la défense concrète des situations individuelles.

Ainsi, on ne peut aborder les mutations sans faire référence aux emplois, on ne peut traiter de la notation sans évoquer les conditions d'exercice de l'activité professionnelle, on ne peut examiner les promotions sans aborder l'égalité des conditions de sélection et les moyens budgétaires affectés à celles-ci.

Nos élu-e-s ont le souci constant de défendre et d'améliorer les règles de gestion. Cela est particulièrement important dans cette période où sont mis en place des principes nouveaux.

POUR UNE DEFENSE ACTIVE DE VOS DROITS VOTEZ CGT !

La fusion des corps intervenue le 1er septembre 2011 conduira à des promotions unifiées pour l'ensemble des agents dès 2012 sur la base de nouvelles règles établies nationalement.

Les tableaux d'avancement de grade au sein des catégories C et B s'effectueront sur la base d'une liste nationale, principalement en fonction de l'ancienneté administrative. La CGT revendique :

- une carrière linéaire revalorisée avec un grade unique ;
- et dans l'immédiat le passage automatique au grade supérieur dans les conditions statutaires.

Les promotions par liste d'aptitude 2012 s'effectueront sur une liste nationale unique. La CGT revendique la suppression des listes d'aptitude, au motif de critères de sélection trop subjectifs, et son remplacement par un examen professionnel.

Un nouveau dispositif d'évaluation / notation sera instauré en 2013, pour l'application du décret fonction publique du 28 juillet 2010. Dans ce cadre, la CGT revendique le maintien d'une notation chiffrée de carrière, répondant à des critères objectifs pour apprécier la valeur professionnelle des agents et constituant une garantie contre l'arbitraire.

La CGT dénonce tout système d'évaluation / notation qui conduirait à l'instauration d'une part de rémunération au mérite.

Pour les mutations, le nouveau dispositif arrêté ne sera mis en place que progressivement, avec maintien de l'essentiel des règles actuelles par filière pour 2012 et 2013.

Dans ce contexte, la CGT revendique des règles de mutations transparentes, équitables et fondées sur des critères objectifs et lisibles par les agents, quelle que soit leur filière d'origine.

Le rôle des CAP locales doit être confirmé, voire renforcé. Cela implique la connaissance précise des vacances d'emplois avec les incidences du temps partiel et que la CAPL étudie systématiquement les mouvements locaux après mouvement national sur la base de critères connus et fixés contradictoirement avec la direction locale.

La CGT Finances Publiques du Finistère inscrit son action dans le cadre de la défense des intérêts de l'ensemble des salariés et des principes fondateurs du syndicalisme. Elle poursuit son travail d'élaboration de revendications alternatives et considère comme essentiel d'associer les personnels à la construction de choix nouveaux.

Dans cette logique, nous vous appelons à soutenir notre démarche en votant massivement pour nos candidats.

LES CANDIDATS DE LA CGT FINANCES PUBLIQUES du Finistère

CAPL N°1	CAPL N°2	CAPL N°3
INSPECTEUR	CONTROLEUR PRINCIPAL	AAPFP 1ère CLASSE
Jean-Luc CAPELLE Morlaix	René SALIOU Brest	Monique GENTRIC Quimper
Cécile GARRIGUES Brest	Jean Paul CAM Brest	Claude TRANVOUEZ Brest
Michel BARS Brest	Serge MIKLASZ Brest	Florence HERE Morlaix
Jean François SIMIER Quimper	Pascale GUYOMARD Brest	Élisabeth VEILLET Quimperlé
Maryline DERRIEN-APOLLONI Morlaix	CONTROLEUR 1ère Classe	AAPFP 2ème CLASSE
Monique GARNIEL Quimperlé	Denise CAM Brest	Philippe AUZILLAUD Morlaix
Yves BODENAN Quimper	Marie Françoise JACOPIN Brest	Myriam BERVAS Quimper
Eric TERROM Brest/Morlaix	Annie JEZEQUEL St Renan	Virginia LE GUEN Douarnenez
	Thierry ANNE Brest	Xavier NICOL Quimper
	CONTROLEUR 2ème CLASSE	AAPFP 1ère Classe
	Christian ABGUILLERM Pont Croix	Florence LOUARN Carhaix
	Sophie FERELLOC Brest	Bastien PIROU Brest
	Sylvie Allain Carhaix	Cédric GOEURY Brest
	Michelle PENAUD Morlaix	Gaëlle JACOB Brest

**Voter pour nos candidats,
c'est choisir des militants déterminés
pour l'ensemble des agents des finances !**

